

Mesdames, Messieurs

Je voudrais d'abord remercier la task force pour le travail mené ainsi que tous ceux d'entre vous qui ont, **en nombre** je le sais, contribué à ses travaux.

Vous avez su, d'abord consulter, et ensuite proposer, des idées riches et nombreuses, audacieuses et ambitieuses, avec le souci constant de répondre aux besoins des patients, notamment à ceux qui souffrent de pathologies chroniques.

Nous sommes traversés par une double contrainte : nous devons accepter le temps long du travail en commun et de la réalisation de simulations préalables, et donner des gages en faveur d'une évolution rapide des règles de financement pour redonner du sens à l'ensemble des professionnels.

Nous devons aussi être irréprochables dans la convergence des travaux que nous menons dans le cadre de l'évolution du système de financement de la santé et ceux qui sont conduits dans la perspective de la refonte de la prise en charge de personne âgée et de la préservation de son autonomie.

Je note d'abord l'intérêt de combiner les modes de rémunérations. Chacun aura pu le constater, il n'existe pas de réponse simple et univoque à ces problématiques complexes, à ces objectifs multiples.

Le forfait ou le paiement à la séquence de soins en complément du paiement à l'acte ou à l'activité constitue une reconnaissance de la nécessité du suivi au long cours des patients et de la transformation de l'offre de soins. Ils pourront être un levier important pour l'évolution des pratiques.

Ils ne peuvent fonctionner sans l'utilisation d'indicateurs de qualité et de pertinence.

A côté de ces propositions, le rapport aborde deux sujets plus techniques mais **fondamentaux** pour les établissements de santé et les professionnels de ville. Il s'agit de la régulation et de la révision des nomenclatures.

Je partage avec la mission le constat que notre mode de régulation actuel, en restant dans un horizon annuel, ne nous permet pas d'anticiper les évolutions futures.

La révision des nomenclatures est également un défi **fondamental**. Du bon entretien de nos nomenclatures dépend une juste répartition des ressources collectives et une juste reconnaissance des efforts de chacun au service des patients.

Les propositions qui sont faites dans le rapport sont nombreuses. Elles sont ambitieuses et changent un système dans lequel chacun a ses habitudes, ses pratiques, un système dans lequel se sont construits des équilibres parfois fragiles et souvent complexes.

Ce sont désormais les temps de la concertation et de la préparation de la mise en œuvre qui s'ouvrent. Pour que la réforme du financement fonctionne, il me semble indispensable que chacune des parties prenantes, chacun d'entre vous présents dans cette salle, mais aussi l'ensemble des professionnels de santé et les patients, **puisse être impliqué**.

Tous les partenaires du système de santé doivent s'engager dans la transformation dont nos patients ont besoin.

Il faut que nous définissions ensemble nos priorités et notre calendrier dans le prolongement de ce que nous avons déjà démarré.

Il faut que nous garantissions une appropriation de ces nouveaux outils par l'ensemble des parties prenantes.

Il nous faut calibrer des indicateurs et vérifier qu'ils seront pertinents, pour conduire ces changements sans créer de complexité excessive, et en ayant à cœur ce qui nous mobilise tous ici : la santé, les soins, les patients.

C'est pourquoi je demande à Jean-Marc Aubert et à l'ensemble de la task force d'ouvrir dès la semaine prochaine un temps de discussion et de partage sur les grandes orientations proposées. Ce temps doit permettre à chacun d'apporter sa contribution et de participer à la construction de cette réforme du financement.

La task force devra rencontrer les différentes parties prenantes mais aussi organiser un forum pour que tous les Français, patients comme professionnels, puissent donner leurs avis et proposer des évolutions sur les propositions actuelles de la task force.

Je souhaite que cette phase de débat puisse se terminer au mois de mars. A son issue, je donnerai mes orientations sur la définition du schéma cible du financement du système de santé, pour que la task force et les différentes administrations préparent les mesures de transformation, qui seront notamment inscrites dans la loi de

financement pour 2020 ou pourront donner lieu à l'ouverture de nouvelles négociations conventionnelles..

Je vous proposerai alors les conditions de travail que nous pourrions stabiliser, qui avec les parlementaires, qui avec les représentants des différentes parties présentes, pour dans la durée et dans l'échange, hiérarchiser, ordonner, co-construire et tester la faisabilité de chacune de ces mesures de transformation.

Je sais bien que, parfois, l'ampleur des transformations peut nous faire hésiter.

Nous avons la chance de pouvoir apporter une vraie et belle valeur ajoutée à nos patients et aux soignants qui les accompagnent : des règles du jeu plus claires, plus directement liées à leurs métiers et à leurs valeurs profondes. Un système de santé du XXIème siècle, pour le XXIème siècle.

Je souhaite vraiment que nous réussissions cela, ensemble.

Je vous remercie.